



Guide A.C.M.S.H.

www.cheminrouge.fr
Tel. : 03 20 88 32 02

FACHES-THUMESNIL



L'accueil des enfants

3 à 12 ans

Vous devez vous présenter à l'animateur accueillant pour donner le nom de votre enfant et cocher sa présence ou non pour la restauration.

Si nécessaire, vous pourrez donner des renseignements plus personnels concernant votre enfant à l'animateur accueillant (qui se fera relais auprès des animateurs du groupe).

Accueil
en ½ journée
ou en journée complète
avec ou sans repas.

Ensuite, votre enfant sera libre de choisir ce qu'il veut faire, en fonction de son humeur, son envie, son centre d'intérêt et son état d'esprit.

Notre volonté est de donner les moyens à l'enfant d'explorer, en l'accueillant dans un environnement adapté et riche en possibilités d'expériences.

Le programme et le fonctionnement sont susceptibles d'être modifiés en cas de diverses opportunités, de sorties, de manifestations... toujours dans le respect du rythme et des besoins des enfants.



L'accueil des enfants les mercredis et samedis

Mercredi
Groupes
Maternel et Primaire
de 9h (et jusque 10h)
à 17h
dans le hall
au centre social

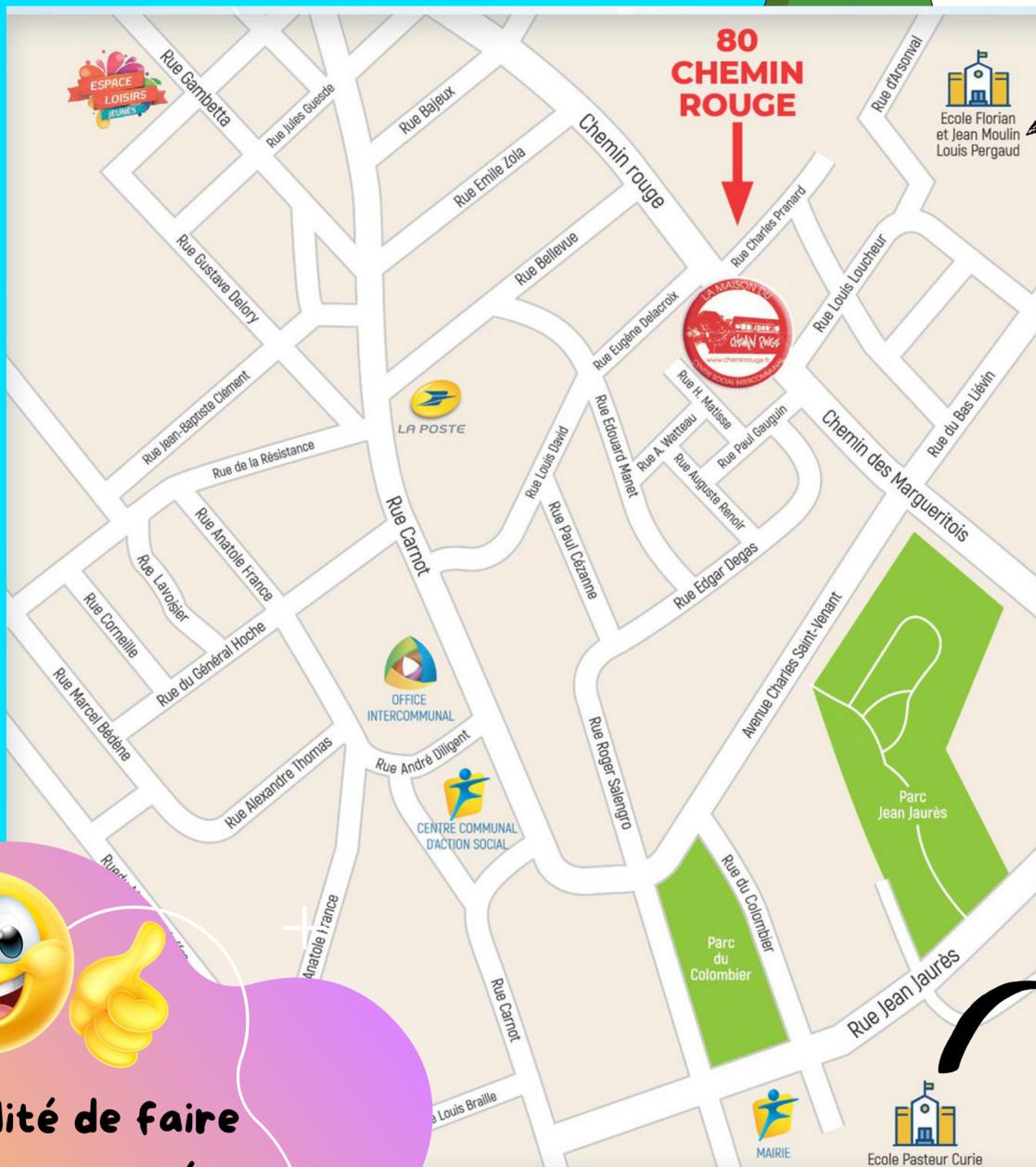


**Possibilité de
faire la grasse
matinée jusque 10h**



L'accueil des enfants Vacances Scolaires

Groupe Maternel
de 9h (et jusque 10h)
à 16h50
à l'école Florian
(rue d'Arsonval à Lille)



+
Possibilité de faire
la grasse matinée
jusque 10h
+

Les horaires et les lieux
d'accueil peuvent varier.

Groupe Primaire
de 9h (et jusque 10h)
à 17h
au centre social ou
à l'école Pasteur Curie
(58 rue Jean Jaurès
à Faches-Thumesnil)



Repas



Groupes
Maternel et Primaire
Les repas sont pris
dans un restaurant
scolaire de Lille.
Réservation auprès de
la Mairie de Quartier
de Lille Sud.



Il faudra vous munir de votre
attestation CAF, de votre
justificatif d'assurance, du
carnet de vaccination et d'un
justificatif de domicile.

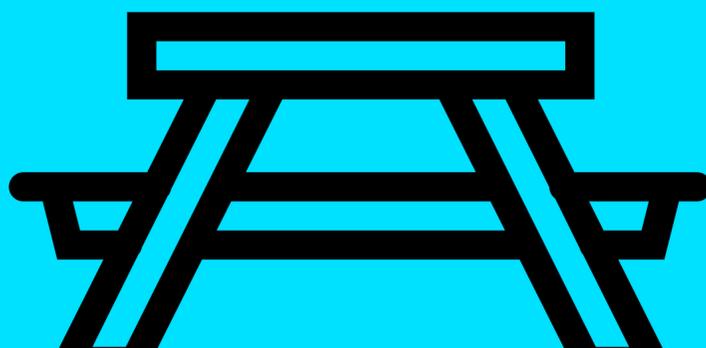
03.28.54.02.31



83 rue du Faubourg
des Postes à Lille



Les pique-niques
seront à fournir par
vos soins aux dates
prévues dans les
plannings d'activités.





Inscriptions et règlement

Adhésion obligatoire !!
(valable l'année scolaire)

Adhésion familiale

- 5 € (minimas sociaux)
- 13 € à partir de septembre
- 10 € à partir de janvier
- 5 € à partir d'avril

Adhésion individuelle

à partir de 12 ans : 5 €

Le règlement est nécessaire à la validation de la réservation.



A partir de 3 enfants inscrits à la même période :
- 30 %

Pièces à fournir :



- Justificatif de domicile -3 mois
- Livret de famille
- Attestation CAF -3 mois (avec numéro allocataire et quotient familial)
- Justificatif de ressources pour les bénéficiaires des minimas sociaux
- Carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour)
- Attestation d'assurance scolaire

Nouveaux tarifs extérieurs applicable à partir du 01/01/2024							
	Matin (2h30)	Après-midi (3h30)	Matin + repas* (4h30)	Repas* + Après-midi (5h30)	Journée + repas* (8h)	Journée sans repas (6h)	Garderie la 1/2 heure
0 à 369	0,60 €	0,85 €	0,75 €	1,00 €	1,60 €	1,45 €	0,20 €
370 à 499	1,10 €	1,55 €	1,25 €	1,70 €	2,80 €	2,65 €	0,25 €
500 à 700	1,50 €	2,10 €	1,65 €	2,25 €	3,75 €	3,60 €	0,33 €
701 à 792	2,00 €	2,50 €	2,15 €	2,65 €	4,65 €	4,50 €	0,40 €
793 à 963	2,40 €	2,80 €	2,55 €	2,95 €	5,35 €	5,20 €	0,55 €
>964	2,90 €	3,20 €	3,05 €	3,35 €	6,25 €	6,10 €	0,75 €

Nouveaux tarifs Lille/FT applicable à partir du 01/01/2024							
	Matin (2h30)	Après-midi (3h30)	Matin + repas* (4h30)	Repas* + Après-midi (5h30)	Journée + repas* (8h)	Journée sans repas (6h)	Garderie la 1/2 heure
0 à 369	0,50 €	0,75 €	0,65 €	0,90 €	1,40 €	1,25 €	0,10 €
370 à 499	1,00 €	1,45 €	1,15 €	1,60 €	2,60 €	2,45 €	0,20 €
500 à 700	1,20 €	1,65 €	1,35 €	1,80 €	3,00 €	2,85 €	0,25 €
701 à 792	1,50 €	1,75 €	1,65 €	1,90 €	3,40 €	3,25 €	0,33 €
793 à 963	1,70 €	1,95 €	1,85 €	2,10 €	3,80 €	3,65 €	0,43 €
>964	2,00 €	2,25 €	2,15 €	2,40 €	4,40 €	4,25 €	0,60 €

*Quand il y a repas, le montant correspond au temps d'animation et d'encadrement d'enfants.

Il vous est demandé d'informer le centre social de toutes modifications.



Pré-inscription possible par téléphone.
Délai d'une semaine pour finaliser l'inscription.
Dans le cas contraire, liste d'attente.



Mode de règlement accepté



Inscriptions et règlement

Le centre social se décharge de toutes responsabilités en cas de perte d'affaires personnelles.

Nous vous remercions par avance de prévenir de tout retard ou impossibilité de vous rendre à l'activité prévue auprès de l'accueil (au 03.20.88.32.02).

En cas de retard annoncé ou d'arrivée en cours de journée, il convient de conduire votre enfant sur le lieu d'activité qui peut vous être communiqué à l'accueil du centre social.

En cas d'annulation

Remboursement possible à 70% du montant

-15 jours

Pas de remboursement sauf sur présentation de certificat médical au plus tard 1 semaine après l'absence

1er jour ACMSH

Garderie (3/11 ans)

Possibilité de garderie (payante) de 8h à 9h et de 17h à 18h.

Elle est réservée aux enfants dont les parents travaillent ou sont en formation et sur présentation d'un justificatif de l'employeur.

Le décompte des présences se fait par demi-heure en fonction du quotient familial.

Inscriptions

- au mois pour les mercredis
- à la semaine pour les vacances scolaires

Pour les familles en garde alternées, vous pouvez inscrire votre enfant

1 semaine sur 2 (il vous sera demandé l'avis de jugement).

Toute garderie non réservée en amont auprès de l'accueil et dépassement des horaires prévus seront facturés **5€** par créneau.

Transport et Sorties



Il sera assuré en transport en commun (bus), à pied en fonction des animations proposées ou en car privé lorsque tous les enfants du centre bénéficient d'une sortie plus lointaine. Les règles de sécurité seront abordées avec l'équipe d'animation et une attention particulière sera portée quant à leur application.

Votre enfant peut aussi être emmené en minibus conduit par un des professionnels du centre social.

La carte de transport llevia est désormais gratuite pour les mineurs.

Nous vous recommandons de la faire pour votre enfant, elle vous sera demandée lors des sorties.

Si nous n'avez pas de carte Pass Pass, le centre social vous facturera le coût du transport lors des sorties.

Des sorties pourront être proposées aux enfants le matin, l'après-midi ou en journée selon les opportunités.